

LE  
SPORT UNIVERSEL  
ILLUSTRÉ

---



PRÉPARATION POUR LES FIELD TRIALS

LE CHIEN MARQUE UN ARRÊT; LE DRESSEUR FAIT COULER; RIEN NE SE LÈVE

## CHRONIQUE

APPELÉ tous les jours dans les haras pour y pratiquer la fécondation artificielle, je n'ai pas pu assister aux réunions de courses de ces huit derniers jours, notamment au match de Sea Sick et de Biniou et au prix Delatre qui mettait en présence Verdun, Jacobi et Oversight. Je ne saurais donc parler utilement de ces rencontres que notre directeur, en ce moment à Liverpool, commentera ultérieurement avec son autorité et sa compétence coutumières.

J'entreprendrai mes lecteurs d'un sujet qui a fait l'objet d'une intéressante communication de M. Desoubry, le distingué vétérinaire de Versailles, qui, dans une des dernières séances de la Société Centrale de Médecine Vétérinaire, a traité de l'avortement épizootique chez la jument.

Dans les établissements où l'éminent praticien a été appelé à donner son avis, les avortements ont été constatés sur environ le tiers de l'effectif et tout permet de supposer que la maladie eût été plus meurtrière si les précautions prises pour l'enrayer n'avaient pas été rigoureuses. Les avortements dus à des causes diverses ne sont pas rares dans les centres d'élevage et les éleveurs et les stud grooms savent faire la part qui revient à ce genre d'accidents.

« Je ne saurais trop leur recommander, dit M. Desoubry, dès qu'un avortement se produira chez eux, de bien examiner l'état de la jument dans les vingt-quatre heures ou trente-six heures qui suivront l'accident.

« Si, sur cette dernière, ils constatent les symptômes que je vais vous décrire, il y a des chances pour que la nature de l'avortement soit infectieuse.

« Les symptômes prémonitoires sont nuls. Dans le but de pouvoir éliminer des lots de juments saines toute jument qui présenterait des signes suspects, j'avais préposé un jeune confrère au soin de prendre matin et soir sur deux lots de 25 juments pleines la température rectale. Cette fastidieuse opération, pratiquée durant quinze jours, ne m'a donné aucun résultat. Toutefois, je dois à la vérité de déclarer qu'avant la mise en pratique de ce moyen de contrôle, une jument fut trouvée le matin avec 40°5 de température, avec perte d'appétit accompagnée d'abattement complet. La conjonctive avait une coloration identique à celle que l'on rencontre dans la pneumonie infectieuse. Le sujet fut soigné, sinapisé, reçut les soins que nécessitait son état. Dans la matinée, l'avortement se produisit, et deux jours après tout rentra dans l'ordre. Ce fut là le seul exemple d'une jument qui, avant l'avortement, ait présenté une élévation thermique notable accompagnée de symptômes inquiétants. Toujours l'avortement se fait avec la plus grande facilité: à peine quelques efforts, l'opération est faite. Seule une jument, dont le poulain était en position dystocique, nécessita une intervention.

« L'accident se produit à des moments très variables de la gestation. Il est, à cet égard, impossible de fixer aucune règle.

« La période d'incubation est d'environ vingt et un jours. J'ai pu fixer ce délai grâce à une constatation des plus intéressantes.

« Après l'avortement, les symptômes présentés par les femelles sont caractéristiques, au point que quand ils font défaut, on peut avec certitude affirmer que les avortements constatés sont accidentels et ne procèdent pas d'une infection.

« Environ cinq à six heures après l'accident, la température s'élève graduellement pour atteindre 40° et plus parfois, le lendemain. La conjonctive est fortement colorée en rouge acajou, l'abattement quelquefois extrême, l'appétit nul, la respiration accélérée. Cet état général inquiétant persiste peu; le plus ordinairement, deux jours après, ces symptômes s'amendent, l'appétit renaît, la gaieté revient. Mais il reste presque toujours du côté des voies génitales des lésions qu'il importe de surveiller. La délivrance s'opère assez souvent mal et, même dans les cas où elle semble s'être bien faite, il se produit un écoulement purulent ayant mauvaise odeur et qui nécessite un traitement approprié.

« J'ai, sur une jument avortée, constaté une métrite très grave, qui dura plusieurs semaines, avec menace de péritonite. Ce fut seulement aux soins les plus sévères qu'on dut la chance de la rendre à la santé. En général, l'écoulement se tarit une semaine après l'avortement.

« L'étiologie de l'avortement épizootique chez la jument tient évi-

demment à la présence d'un élément infectieux. Mais où trouve-t-on ce germe morbide? Comment se fait l'infection?»

Ici, M. Desoubry déclare ne pouvoir répondre avec certitude.

« Dans les milieux infectés, où des liquides provenant des juments avortées ont souillé le sol et les litières, il devient facile d'admettre l'infection par les voies génitales, ainsi que l'a soutenu Bang.

Mais, poursuit le distingué praticien, « dans des milieux jusqu'alors indemnes, l'hypothèse de Bang ne me paraît plus acceptable, et je penche pour la pénétration du virus par les voies digestives. C'est du reste du côté des aliments et des boissons que, dans les différents cas où j'ai été appelé à donner mon opinion, s'est portée mon attention.

« Les indications du traitement sont multiples. Les juments avortées doivent être, autant que possible, laissées dans le milieu où s'est produit l'avortement, tandis que les autres sujets saisis seront aussitôt qu'on le pourra, placés dans des écuries éloignées. Il est de toute importance, tant la contagion est facile, de veiller à ce que les hommes chargés des soins à administrer aux malades n'aient aucun contact avec le personnel désigné pour les soins à donner aux sujets indemnes ainsi qu'avec ces derniers. Je me suis toujours trouvé bien de la mesure qui consiste à forcer les infirmiers à revêtir, dans les locaux réservés aux malades, des blouses d'une certaine longueur, ainsi qu'à chausser des sabots qu'ils quittent pour vaquer à d'autres occupations. Pendant toute la période d'élévation thermique qui suit l'avortement, je fais administrer par vingt-quatre heures et en trois fois environ, dix grammes d'un sel de quinine incorporé à un électuaire ou à un breuvage alcoolisé. Il est indispensable de faire pendant au moins une semaine et davantage, quand il y a nécessité, des injections intra-utérines antiseptiques.

« Je recommande particulièrement le permanganate de potasse à la dose de 2 grammes par litre ou l'eau oxygénée coupée au tiers. Les injections sont administrées un peu chaudes, 40° au moins, et très lentement. Elles ne sont jamais inférieures à 5 litres. »

Ici, M. Desoubry donne la description d'un appareil spécial permettant de donner facilement les injections qu'il conseille.

Il estime ensuite que les juments avortées ne doivent être présentées à l'étalement qu'environ deux mois après l'accident et seulement après avoir subi le traitement qu'il conseille d'appliquer. Il est certain que, sans cette précaution, on risque de permettre à l'étalement de jouer un rôle très efficace dans le transport du germe et de voir survenir plus tard une nouvelle épizootie. « Contrairement à mes craintes, poursuit M. Desoubry, les juments avortées ont pu être saillies, la très grande majorité avec succès, dans l'année où l'avortement avait été constaté sur elles. Mais je dois déclarer que ce résultat heureux fut surtout obtenu grâce à l'emploi des injections intra-utérines, pratiquées cinq ou six heures avant la saillie, d'un demi-litre environ d'un sérum physiologique que son auteur a désigné sous le nom d'*ovulase*. » (1)

Pour ce qui est des juments ayant été exposées à la contagion, on procède, tous les matins, au lavage des régions externes voisines des organes sexuels.

M. Desoubry parle ensuite des différents traitements employés jusqu'à ce jour. Les injections sous-cutanées d'eau phéniquée, préconisées par Nocard, ne lui ont pas donné de résultats appréciables.

Il a essayé les ovules médicamenteux à base d'antiseptiques; il a dû, après plusieurs tentatives renoncer, ici encore, à l'usage de ces médicaments. Les juments irritables supportent mal cette médication qui peut donner, avec des juments moins sensibles, des résultats plus heureux. Dans une intéressante énumération, que nous ne pouvons reproduire ici faute de place, M. Desoubry examine les différentes méthodes de traitement et termine en recommandant de procéder à un examen minutieux des fourrages et des graines qui constituent l'alimentation des sujets qui font partie de l'établissement infecté et d'apporter une attention toute particulière sur la qualité de l'eau de boisson. Si l'analyse décèle que celle-ci est souillée de nombreux micro-organismes, il ne faut pas hésiter à la rejeter.

INTÉRIM.



(1) Préparation du Laboratoire du Cheval de Pur Sang, 33, rue Victor-Massé.

## LES MESURES PRÉVENTIVES CONTRE LA FRAUDE

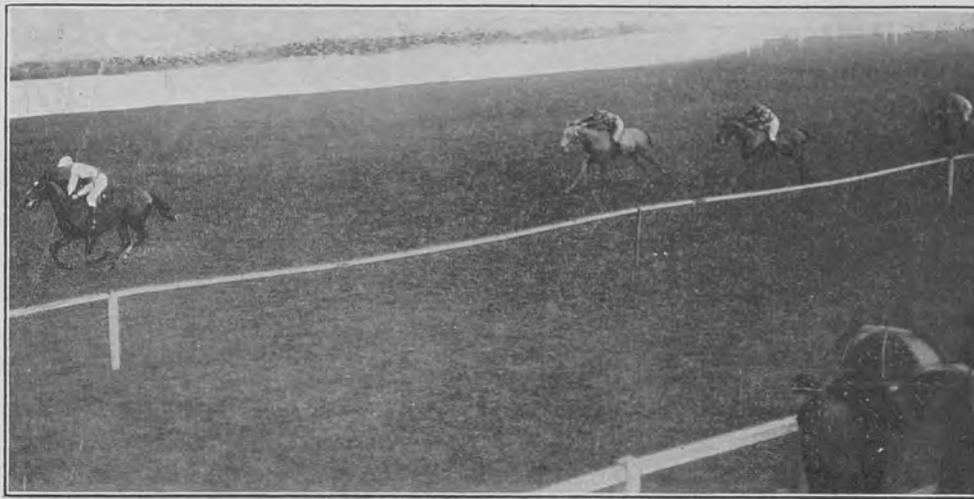
L'ADMINISTRATION des Haras vient de faire un premier pas dans la voie des mesures préventives contre la fraude dans le Midi. On ne peut qu'applaudir des deux mains à cette preuve de bonne volonté, d'autant plus appréciée qu'elle s'est fait attendre davantage et qu'elle était plus ardemment désirée. L'hésitation était naturelle; on craignait de jeter le discrédit sur tout un marché en prenant officiellement des mesures répressives. Mais l'action était indispensable pour calmer les esprits et ramener la confiance. On peut seulement regretter que cette intervention ait été aussi tardive, et — bien que tout à fait louable dans son principe — qu'elle ne donne, ni dans son ensemble l'impression d'une réforme mûrie, ni dans certains détails le sentiment de sécurité qui devrait être sa caractéristique.

Trois mesures ont été prises : délais de rectification des papiers d'origine ; composition des écuries d'étalonniers ; vérification des signalements sous la mère. Elles paraissent, dans certaines parties, le résultat de tâtonnements encore indécis ; la timidité s'y allie à une audace extrême. C'est sur l'imprécision des mesures prises que je voudrais

attirer l'attention des intéressés pour les mettre en garde contre des surprises, et celle de l'Administration pour obtenir d'elle certains éclaircissements indispensables.

La première mesure a trait aux rectifications de signalements. Il est certain que bien des abus pouvaient se glisser par cette porte entrebâillée que constitue la rectification tardive. La substitution n'était pas impossible. Sans fermer tout à fait la porte, on a jugé prudent de la pousser un peu davantage ; le passage est si étroit désormais qu'il faudrait être bien adroit pour s'y faufiler. Mais je crois qu'on peut adresser une sérieuse critique à l'esprit qui a dicté cette mesure et à la formule qui l'a traduite. Elle peut se résumer ainsi : les rectifications de papiers d'origine sont autorisées jusqu'au 31 décembre de l'année qui

suit celle de la naissance pour tous les produits français, à l'exception des fils et filles d'étalons appartenant aux circonscriptions des 4<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> arrondissements (Sud-Ouest et Midi), les signalements de ces derniers animaux ne pouvant être rectifiés que jusqu'au 31 décembre de l'année de leur naissance.



Oversight

King's Love

Percy

Jacobi

MAISONS-LAFFITTE 19 MARS — L'ARRIVÉE DU PRIX DELATRE SOUS LA GRÈLE



Canada

Pierragno

Alexandrine

AUTEUIL 21 MARS — SAUT DU BROOK DANS LE PRIX ROBERT HENNESSY



M<sup>lle</sup> BONIFACE. J<sup>r</sup> AL., NÉE EN 1904, PAR CHALET ET M<sup>me</sup> BONIFACE, GAGNANTE DU PRIX ROBERT HENNESSY, APPARTIENT A M. CHAMPION

Pourquoi frapper ainsi toute une région d'ostracisme et la placer sous un régime d'exception ?

Le but de l'Administration est évidemment d'éviter la fraude dans la production anglo-arabe, originaire des deux arrondissements visés. Si on n'admettait pas cette interprétation légitime, il faudrait nécessairement se rabattre sur cette autre beaucoup moins défendable, que l'Administration veut jeter sciemment la suspicion sur l'honnêteté des éleveurs de toute une région, considérés par elle, *à priori*, comme capables de fraudes sur les chevaux de toute espèce passant entre leurs mains. Je ne puis croire que ce soit là l'idée inspiratrice et directrice ; mais c'est exactement le but atteint.

Au lieu donc de baser sa réglementation sur une délimitation géographique qui ne répond à rien de réel, l'Administration aurait dû l'appuyer sur une distinction zootechnique. Si vous avez voulu frapper d'une mesure vexatoire, injurieuse et exorbitante du droit commun tous les éleveurs du Midi.



Brantôme II Druidesse Capiello Coq II Hérisson II  
AUTEUIL. 21 MARS — L'ARRIVÉE DU GRAND PRIX DU PRINTEMPS



HERISSON II. CH. B., NÉE EN 1904, PAR ALHAMBRA III ET HESTER STONE GAGNANT DU GRAND PRIX DU PRINTEMPS, APPARTIENT A M. J. LIEUX

vous avez réussi. Si vous avez voulu seulement sauvegarder la pureté de race de l'anglo-arabe, votre moyen porte à faux. Les papiers d'origine des anglo-arabes continueront, en effet, à être rectifiés jusqu'à la deuxième année en dehors des 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> arrondissements. Or, rien n'empêche un éleveur charentais, normand ou nivernais de se livrer à cette production ; et je ne vois pas pour quel motif la rectification tardive offrirait moins de dangers de fraude dans ces régions que dans le Midi.

Il suffirait donc de dire : la rectification des papiers d'origine de tous les produits arabes et anglo-arabes, quelle que soit d'ailleurs la région qui les a fait naître, ne sera autorisée que jusqu'au 31 décembre de l'année de leur naissance. L'arabe et l'anglo-arabe seuls sont visés et atteints par cette formule ; tandis que la rédaction actuelle a le grave inconvénient de viser un cheval et d'en atteindre souvent un autre, en même temps que l'éleveur. Je pense ne pouvoir mieux faire toucher du doigt l'injustice et l'absurdité des résultats auxquels on arrive de la sorte qu'en narrer la savoureuse aventure que voici : Un éleveur méridional qui s'adonne, aux environs d'une grande ville, à la production du trotteur, possédait trois poulains âgés de 18 mois ; deux d'entre eux étaient fils de grands sires de Normandie où leurs mères avaient été recevoir leurs services ; le troisième était issu d'une jument d'origine fashionable livrée à un trotteur normand de grande classe, très apprécié dans le Midi où il est stationné. Ces trois poulains

possédaient des titres d'origine dont les signalements n'étaient pas absolument exacts. Que fait mon propriétaire ? Il envoie ses certificats, deux dans des dépôts normands et le troisième dans un établissement du Midi à fins de rectification. Que pensez-vous qu'il advint ? Les deux dépôts normands lui retournèrent ses papiers en règle. Quant à celui du Midi, il répondit qu'il ne pouvait rectifier un certificat après le 31 décembre de l'année de la naissance du poulain. Ainsi donc, voilà trois animaux, trois trotteurs normands, qui n'ont rien à voir avec l'anglo-arabe, dont deux ont été conçus en Normandie et le troisième dans le Midi. Les deux premiers pourront courir ; quant au troisième, il est hors la loi et n'aura que des papiers inexacts et sans valeur. Il faut reconnaître qu'appliqué de la sorte, le règlement en question est une injure au sens commun ; la preuve par l'absurde en est faite.

Espérons donc que l'Administration renoncera à sa classification géographique, pour adopter une interprétation n'envisageant que la race. Ce faisant, elle mettra tous les éleveurs sur le même pied ; elle ne brisera plus la carrière de course de trotteurs qui ont eu le malheur d'être conçus dans le Midi ; et elle cessera de favoriser, bien innocemment je veux le croire, le truquage des anglo-arabes qu'on viendrait à produire dans l'Ouest, le Centre ou le Nord. N'oublions pas que gouverner c'est prévoir !

(A suivre.)

R. VIGNALIS.

LA MAISON  
D'HABITATION

UNE VISITE DU TOURING CLUB DE FRANCE AU HARAS DE LA FONTAINE

## L'ÉLEVAGE EN FRANCE ET A L'ÉTRANGER

Le Haras de la Fontaine, à Semallé (Orne) (Fin)

Appartenant à M Th. Lallouet

Le cas de Ida II, la jument souche de l'élevage Lallouet, n'était pas isolé dans la plaine d'Alençon ; au contraire, entre 1840 et 1860, presque toute la population chevaline de l'Orne se caractérisait par son dosage élevé en sang pur. Des retours trop fréquents à l'étalon noble avaient sensiblement affiné la race, et pour reconquérir l'étoffe perdue une réaction fatale allait porter les éleveurs à l'emploi d'étalons corsés. près de terre, membrés mais plus communs.

C'est cette réaction qui a développé l'usage des chevaux du Norfolk.

Depuis qu'on s'occupait de régénérer nos espèces indigènes décimées et abâtardies pendant la Révolution, les Haras avaient importé concurremment en France deux genres de reproducteurs de demi-sang, des étalons dits de chasse, — issus d'un pur sang et d'une jument de selle — et des étalons du Norfolk de cette race bien définie qui est aujourd'hui le Hackney. Malheureusement, les papiers officiels, les livres d'origine confondent ces deux types d'animaux sous les mêmes dénominations, et malgré de longues recherches on

ne peut pas toujours démêler la part exacte, qui revient dans un pedigree à chacun de ces deux genres d'améliorateurs très dissemblables.

Il semble bien cependant que les étalons de chasse du type galopeur ont été utilisés plus largement de 1810 à 1840 et qu'à partir de ce moment, le rôle du Norfolk s'est développé. Les courses au trot en mettant en évidence les qualités spéciales sur l'hippodrome de cet animal à sang froid, ont contribué à répandre son emploi.

M. Louis Lallouet, qui n'élevait pas pour faire courir, n'eut que très peu recours aux services des trotteurs anglais. Sa jumenterie y perdait certes un peu d'ampleur et probablement le brillant des actions ; elle restait distinguée, élégante, la qualité s'y accumulait.

Alors que dans les écuries normandes, chez les Basly, chez les Forcinal et autres, on versait à flot le sang des Fire Away, des Wild-fire, des Phénoménon, des Performer, dans le stock des poulinières indigènes, à La Blosserie on persistait à n'y introduire que du sang noble.

C'est ainsi que sur les quatre filles de Ida II conservées par M. L. Lallouet, deux étaient issues de



GÉRANCE, NÉE EN 1884 PAR PHAÉTON ET GLORIEUSE  
A TROTTÉ EN 1'41". UNE DES PLUS VILLES JUMENTS DE LA RACE LALLOUET

« sires » purs : Alphonse par Fitz Pantaloon et Kitty par Kaolin ; la troisième, Brillante, était fille du demi-sang Jericko, animal produit par une formule analogue à celle des Impérieux, des Merlerault, des Noteur (Byron, p. s. et une fille de Voltaire 72 o/o). Seule la quatrième, La Blosserie, présente des traces de sang norfolk, son père Bassompierre étant issu du roadster Performer et d'une fille de Sylvio, p. s.

A contempler dans les herbages paternels ces poulinières de haute lignée, M. Théophile Lallouet acquit le goût du beau cheval, du cheval de race. Et lorsque, par la suite, il quitta la voie que lui avait tracée son père, c'est, sans nul doute, à cette éducation première qu'il a dû de conserver un souci rare du

modèle, quand la nécessité lui fit employer le sang norfolk que sa prépondérance dans les courses au trot imposait.

Intimement persuadé que la qualité doit primer l'apparence, M. Th. Lallouet ne devait pas tarder, en effet, à s'occuper des choses du turf. C'est en 1875 qu'il a débuté avec une pouliche nommée Valentine, fille de Y. Morwick, qui arriva troisième au Mans ; quelques jours après, le jeune propriétaire montait pour la première fois en public, à Mortagne, où, pilotant un poulain percheron, il gagnait le Prix de l'Administration des Haras. La même année, les poulinières de M. Lallouet, devenu éleveur pour son compte avec quelques juments que son père lui avait données en dot, lui faisaient encaisser 7.650 francs de primes dans les divers concours.

Ces succès n'allèrent pas tarder à s'accroître. En 1876, l'écurie gagna 1.950 francs en concours, 8.380 francs en courses. En 1877, 2.800 francs de primes et 12.125 francs de prix. En 1878, au total : 13.580 francs.

Encouragé par ces heureux débuts, M. Th. Lallouet s'installait à La Fontaine, dans la propriété où il demeure toujours, mais dont il a considérablement arrondi les 35 hectares d'herbages primitifs.

L'histoire de l'écurie ne va pas tarder à devenir celle même du trotting en France. Interrompons un moment ce court résumé pour examiner le lieu d'où sont sortis tant de demi-sang fameux.

Le haras qui dépend de la commune de Semallé est situé au cœur même de la plaine d'Alençon ; à 8 kilomètres de la ville, sur la gauche de la route nationale menant à Paris. Le chemin vicinal qui se détache de la grande artère serpente dans l'ombre des hautes haies d'épines, derrière lesquelles les herbages se dérobent à la vue. Rien n'annonce l'approche d'une exploitation considérable, quand à un détour de la route, une grille se dresse, grande ouverte, accueillante. Juste en face, au fond d'une vaste cour, une maison claire se détache en valeur sur un rideau sombre de grands pins et de peupliers. Le break attelé de deux vaillants postiers qui nous a amenés, décrit une courbe harmonieuse, s'arrête. Nous voici à La Fontaine.



A GAUCHE DE L'HABITATION UNE VASTE MARE...

tielles du maître du lieu. En épilant le nom de la maison on peut dénombrer ses victoires.

Tout contre cette cour centrale où les jeunes élèves sont exercés à la présentation en main et où l'on fait défiler pour les visiteurs de marque étalons et poulinières, une grande bâtisse a été ajoutée il y a quelques années, c'est une enfilade de boxes plus modernes. En tout, il y en a soixante-douze, destinés aux chevaux de courses et aux étalons que l'on prépare pour les concours et la vente aux Haras. Ce total respectable est encore insuffisant et l'éleveur de Semallé loue 38 boxes auprès de la piste du Mans où il entraîne une partie de sa cavalerie. Autour des écuries sont groupés plusieurs corps de bâtiments, un manège, des hangars, des greniers et des ateliers pour les divers corps de métier nécessités par l'entretien de l'exploitation.

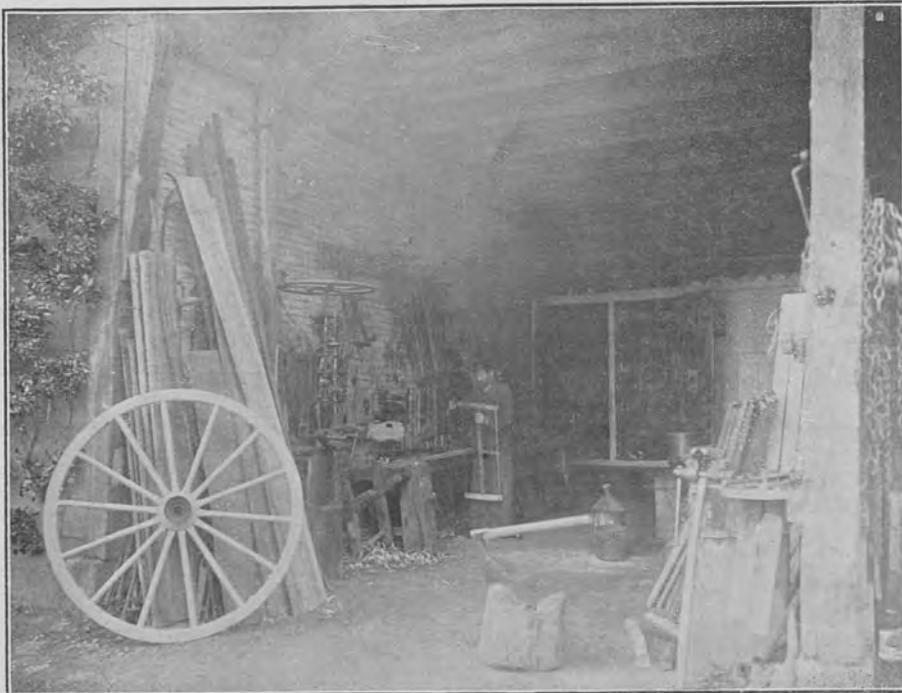
Seules les juments de grand ordre sont conservées à proximité de l'habitation dans des paddocks de dimensions relativement restreintes clos de barrières blanches et de haies. Mais le plus grand nombre de poulinières et tous les poulains à partir de l'âge de douze à quinze mois jusqu'à trente, sont disséminés aux divers coins de la propriété.

Les herbages de la Fontaine ont une étendue que ne comporte aucun autre haras en France. Autour de l'habitation, M. Th. Lallouet, possède un peu plus de 200

hectares dont il utilise à peu près 120, la meilleure partie. Mais, en outre, il est locataire de la plupart des meilleurs « parcs » de la plaine d'Alençon, il loue 700 hectares d'herbage dans lesquels s'engraissent 500 bœufs et vivent une moyenne de 300 chevaux.

Depuis Alençon ; jusqu'à Bois Roussel, c'est-à-dire dans la plus grande longueur de la plaine, sur les communes de Valframbert, de Mieuxcé, Chenay, Chané, le Freinaye, le Mesnil-Broult, les Ventes de Bourses, Montchevrel, Saint-Léger-sur-Sarthe, etc., tous les meilleurs herbages sont pâturés par quelque élève de Semallé.

Pendant des heures nous avons sillonné la plaine en voiture et nous n'avons vu qu'un très petit nombre des



L'ATELIER

poulinières et des poulains. On conçoit quelle activité il faut dépenser rien que pour la surveillance de ce formidable cheptel et quelle somme de travail est nécessaire pour le faire valoir.

La visite des animaux d'élevage, la direction de l'entraînement, la préparation des poulinières qui figurent dans les différents concours, celle des étalons destinés à être présentés aux Haras et aux acheteurs étrangers suffiraient à absorber et au-delà le temps d'un travailleur acharné, attaché à cette gigantesque exploitation. Mais si l'on réfléchit aux besognes multiples qui sollicitent au dehors le propriétaire de Semallé, on ne peut qu'admirer sa puissance de travail. L'achat des bœufs destinés à l'embauche, l'acquisition des poulains de lait de race trotteuse que M. Lallouet choisit avec le coup d'œil du maître chez tous les naisseurs, les déplacements sur les hippodromes et aux divers concours viennent encore compliquer une tâche ardue.

Malgré une inlassable activité, M. Th. Lallouet n'en viendrait pas à bout s'il n'avait pour le seconder à la fois sa femme et son fils. Grâce à une sage division du travail, les besognes multiples et délicates de cet élevage modèle s'accomplissent régulièrement sans à-coups, avec une régularité vraiment industrielle.

Nous l'avons déjà dit La Fontaine n'est point un établissement d'amateur, mais une affaire et une grosse affaire.

Pour en donner une idée, il nous suffira de noter en chiffres les opérations de l'écurie depuis son installation à Semallé :

En 1879, 4.500 francs de primes dans les Concours; en 1880, 31.400 francs de prix de courses, 3.650 francs en concours; en 1881, 23.425 et 5.900; en 1883, 10.330 et 4.100; en 1884, 45.566 et 4.600;



CEST DANS LA GRANDE COUR QU'ONT LIEU LES PRESENTATIONS D'ÉTALONS ET POULINIÈRES — BEAUMANOIR

en 1885, 94.144,50 et 5.940; en 1886, 94.024,15 et 6.150; en 1887, 53.243 et 5.800; en 1888, 38.633 et 12.100; en 1889, 17.400 francs en concours, grâce à l'Exposition; en 1890, 2<sup>e</sup> sur la liste, 60.620 et 13.200; en 1891, l'écurie se place 1<sup>re</sup> avec 44.824 et 8.950; en 1892, 38.730 et 16.400; en 1893, 1<sup>re</sup> sur la liste avec 48.727 et 9.250; en 1894, 2<sup>e</sup> sur la liste avec 65.289 et 23.500; en 1895, 1<sup>re</sup> avec 99.240 et 16.650; en 1896, 1<sup>re</sup> avec 93.002 et 22.600; en 1897, 50.413 et 8.550; en 1898, 1<sup>re</sup> avec 97.670 et 28.150; en 1899, 2<sup>e</sup> avec 107.112 et 11.400; en 1900, 2<sup>e</sup> avec 83.298 et 45.500 en concours, grâce à l'Exposition; en 1901, 1<sup>re</sup> avec 107.898 et 22.200; en 1902, 1<sup>re</sup> avec 167.214 et 10.500; en 1903, 2<sup>e</sup> avec 158.498 et 21.150; en 1904, 1<sup>re</sup> avec 235.768 et 14.200; en 1905, 2<sup>e</sup> avec 125.537,65 et 36.250; en 1906, 1<sup>re</sup> avec 254.294,25; en 1907, 1<sup>re</sup> avec 194.833,25, et enfin, en 1908, 84.372,40.

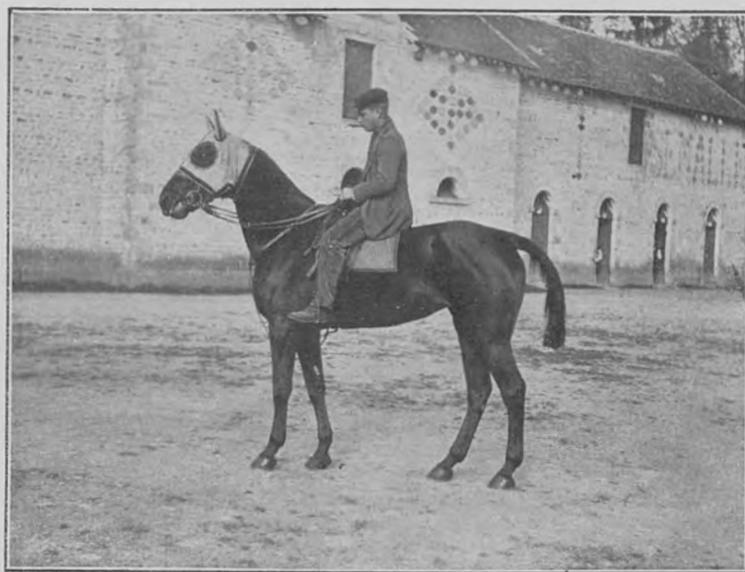
Au total, les gains de l'écurie Lallouet se sont élevés de 1875 à 1908 à plus de 2.600.000 francs.

Ses élèves ont reçu dans les concours un peu plus de 500.000 francs de prix et l'Etat a puisé dans ses rangs 250 et quelques étalons pour 2.250.000 francs environ.

En l'espace de 33 ans, l'élevage de Semallé a donc réalisé 5.350.000 fr. d'argent public!

Ces chiffres se passent de commentaires.

Il convient cependant de faire remarquer que le total serait considérablement enflé si nous connaissions les ventes traitées, non pas



LES ECURIES SONT ORNÉES DE PLAQUES GAGNÉES DANS LES CONCOURS. ARGOLIDE PAR NABUCHO

même avec les particuliers et la Remonte, mais seulement avec les acheteurs étrangers, les Américains notamment.

L'effectif actuel des reproducteurs de La Fontaine comprend deux étalons : Triomphant, né en 1897 par Fuschia et Narcisse par Cherbourg, et Dangeul né en 1903 par Juvigny et Querella par Fuschia.

Les poulinières sont au nombre de 68, âgées de 5 à 26 ans. Soixante d'entre elles sont nées à l'établissement même; celles qui ne descendent pas de la fameuse Ida II ou de sa grand-mère l'Ardrossane, se rattachent à deux autres souches qui ont pris naissance chez M. Lallouet et émanent de juments qu'il avait remarquées à côté de lui, qu'il a achetées et qui sont devenues le point de départ de familles célèbres à leur tour.

J. R.



LES MEILLEURES JUMENTS SONT CONSERVÉES DANS LES PADDOCKS ATTENANT AUX ECURIES



1. CANNA (M. LARREGAIN) AU TALUS  
 2. LE LIEUTENANT DU PÉRIER DE LARSAN DESCENDANT  
 LE BULL-FINCH — ROTTEN ROW (L<sup>r</sup> THOMAS)  
 AU SAUT DU MUR

## LE CONCOURS HIPPIQUE DE PAU

Le Concours de Pau peut être considéré comme un des plus suivis et des plus importants. La hardiesse de ses parcours lui a valu dès le début un caractère spécial bien digne d'attirer les bons cavaliers. A la vérité, pour entamer les talus de la Haute-Plante, il faut des sauteurs éprouvés, familiarisés déjà avec les obstacles qui coupent le pays, comme ceux du Pau-Hunt, par exemple. Les chevaux étrangers ont peine à en venir à bout, et c'est sans doute pour cette raison qu'on a décidé, cette année, de les rendre plus accessibles, au risque d'enlever à ce concours sa physionomie très particulière.

Les obstacles en hauteur sont restés à peu près les mêmes — ils auraient été plutôt élevés — mais des barres assez peu volumineuses, simplement posées sur des poteaux, ont remplacé les grosses barres qui jusqu'ici, avaient été pointées ou liées. On a reconnu ce système plus juste; avec l'autre, il suffisait qu'un cheval tapât un peu fort pour les déclouer; celui qui venait après les jetait à terre, même s'il ne faisait que les toucher. Aujourd'hui, elles tombent au moindre effleuré. C'est, en somme, la suppression des taquets.

Pour ce qui est des gros obstacles, ils n'étaient plus que deux : le talus et le bull-finch; mais il y en avait également deux autres qui pour être moins imposants n'en étaient pas moins difficiles, la rivière suivie du mur et le drop.

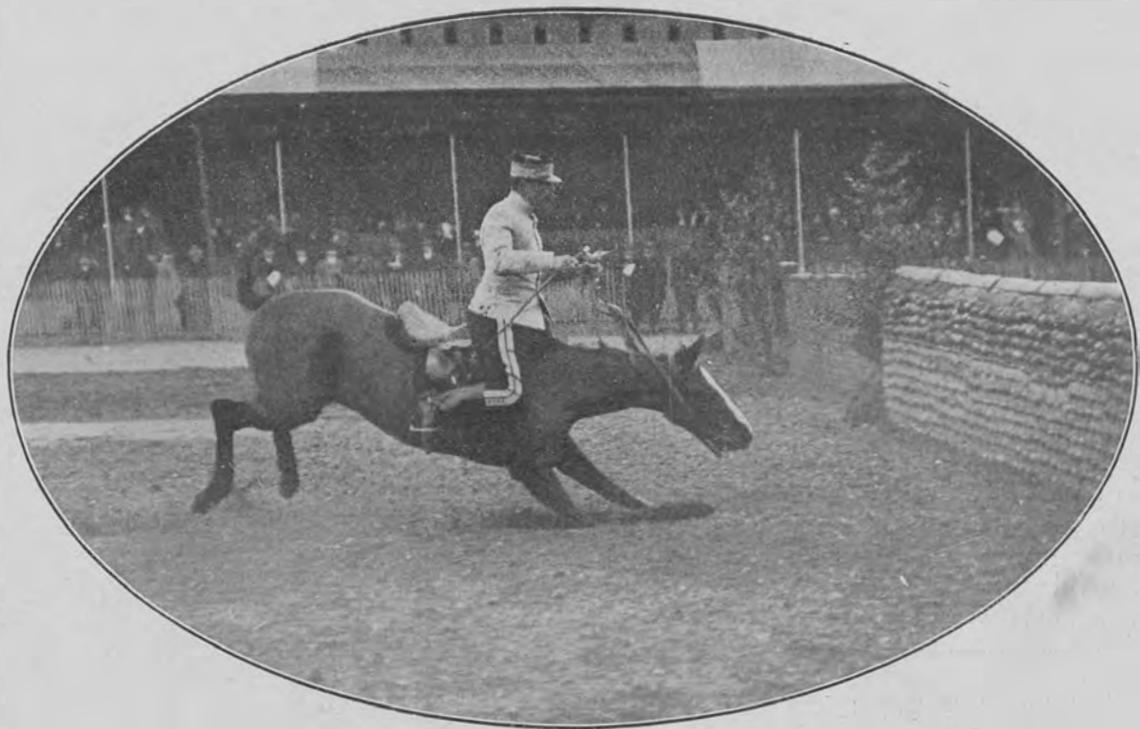
Voici la description de ces obstacles destinée à compléter les schémas que nous en donnons ci-contre.

Le gros talus était formé d'une butte de 2 mètres de haut sur 4 mètres de large à sa base et 2 mètres au sommet, ce qui lui donnait plutôt l'air d'une banquette. Avant de l'entamer, les concurrents devaient d'abord sauter une barre de 1 m. 20. Ils se recevaient sur un terre-plein dont les 6 mètres de longueur étaient suffisants pour reprendre l'élan nécessaire à l'escalade de la butte, encore séparée de ce terre-plein par un fossé de 1 mètre de large. A peine en haut, les 2 mètres de plate-forme permettaient juste de se reprendre et la descente de la butte s'effectuait avec les mêmes difficultés. C'est-à-dire qu'à moitié pente, les chevaux devaient s'enlever d'un bond pour passer le

fossé qui reliait la butte au terre-plein, sur lequel il leur fallait prendre un dernier élan pour franchir la barre de 1 m. 20 qui terminait.

C'est donc une série de quatre sauts proprement dits qu'il fallait exécuter dans un espace de 18 mètres.

Le double bull-finch comportait une butte large de 5 mètres à sa base et de 4 m. 50 au sommet, mais haute seulement de 1 mètre. A chacune de ses extrémités, dans le bas un fossé, dans le haut une haie; le tout réparti sur une



UNE CHUTE DEVANT LE MUR QUI SUIV LA RIVIÈRE

longueur de 7 m. 50. Les concurrents, pour arriver sur le flanc de la butte, devaient donc sauter un premier fossé de 1 mètre, puis, pour arriver à l'escalade complète, passer la haie d'entrée de 0 m. 50 de

haut. Devant eux, un terre-plein de 4 m. 50 pour se reprendre et se préparer à la descente que cachait une autre haie de 0 m. 80 de hauteur.

Cette descente ne pouvait s'effectuer que par un saut de pied ferme, de cette extrémité de la butte à l'extrémité du fossé qui la suivait et qui avait 1 m. 50 de large.

La rivière et le mur formaient un obstacle particulièrement difficile, si l'on en juge d'après les nombreuses chutes qui s'y sont produites, dont quelques-unes se trouvent dans nos photographies. Il suffira pour se rendre compte de la difficulté imposée aux concurrents d'examiner le schéma que nous reproduisons. Pour franchir la rivière qui a 3 mètres, les chevaux sont obligés de l'aborder à plein train, et, la rivière passée, ils n'ont devant eux qu'un terre-plein de 8 mètres pour se recevoir et se ramasser pour franchir le mur de 1 m. 20 qui se présente à eux.

Le drop comportait une barre de 1 mètre de haut, un terrain en contre-bas de 0 m. 50 sur une longueur de

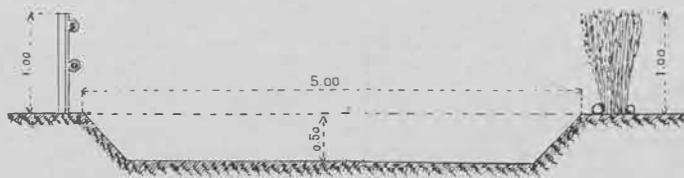


SCHÉMA DU DROP COMPOSÉ D'UNE BARRE RELIÉE A UNE HAIE PAR UN CONTRE-BAS DE 5 MÈTRES

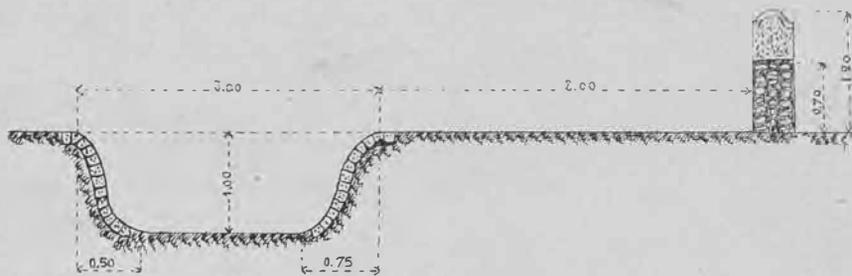


SCHÉMA DE L'OBSTACLE COMPOSÉ D'UNE RIVIÈRE ET D'UN MUR, RÉUNIS PAR UN TERRE-PLEIN DE 8 MÈTRES



SCHÉMA DU DOUBLE BULL-FINCH

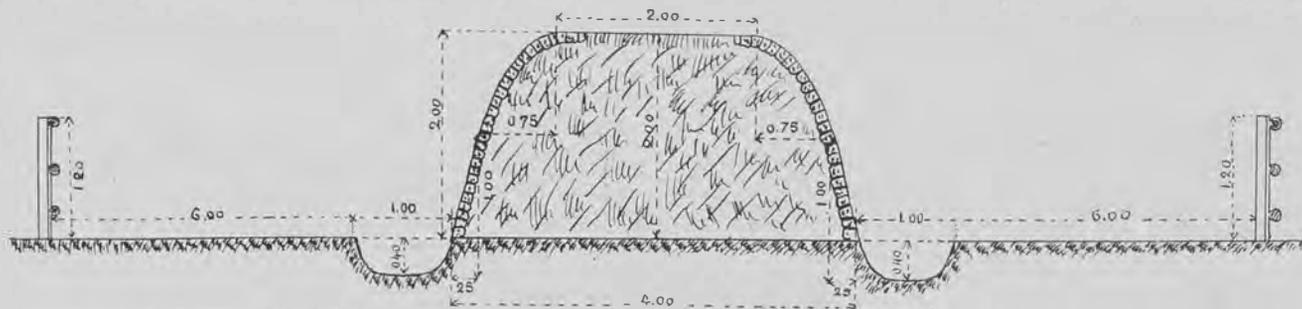


SCHÉMA DU GROS TALUS

5 mètres, une haie de 1 mètre. Les concurrents, après avoir franchi la barre, se recevaient donc sur un terrain plus bas que celui qu'ils venaient de quitter ; de même, pour sortir du drop, ils devaient

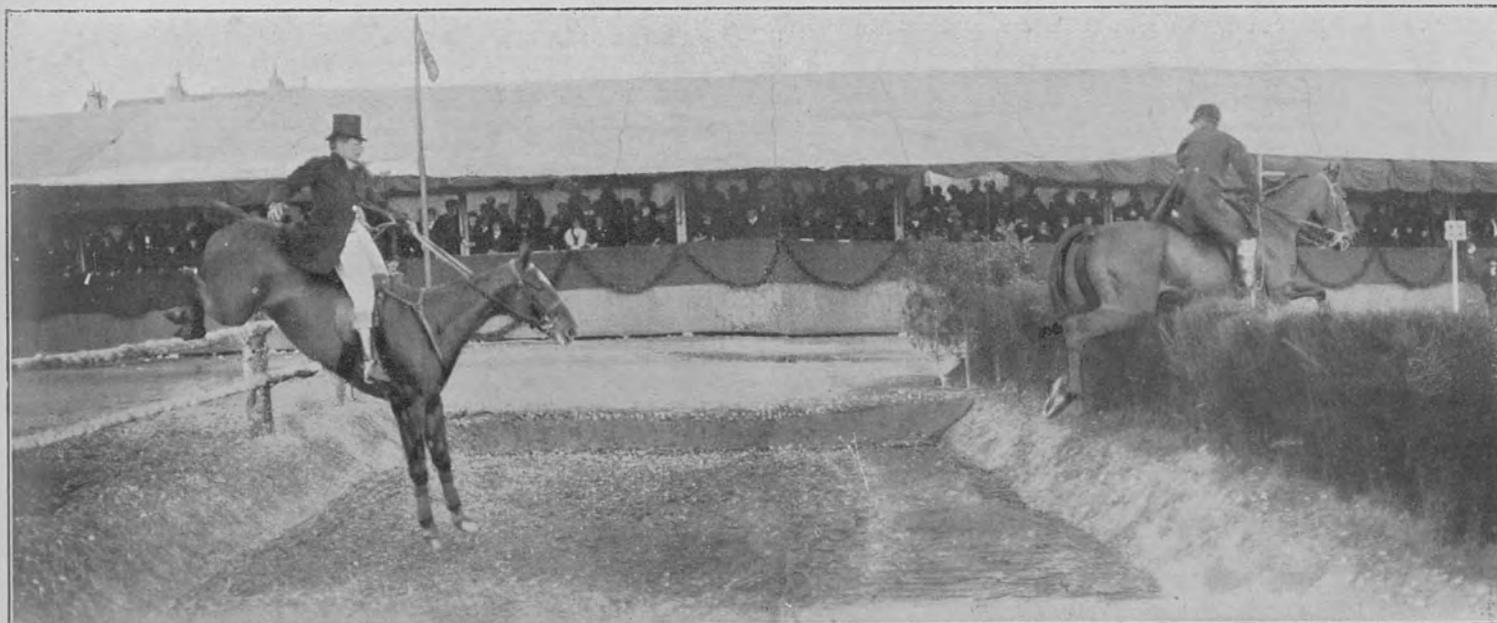
s'était particulièrement distinguée. M. Larregain a pour sa part, enlevé l'Omnium avec Raffles et le Prix du Départ avec l'infatigable Sans Souci. De même le lieutenant Angla, ainsi qu'on le verra plus loin

prendre leur élan en contre-bas pour passer la haie plantée au même niveau que la barre.

Les autres obstacles du parcours, plus faciles, étaient la barrière des champs, l'oxer, la barre et le mur en briques : ces deux derniers répartis sur une largeur de 12 mètres, la moitié à 1 m 20 de hauteur, l'autre, à 1 m 30.

La plupart des concurrents se sont tirés à merveille des nombreuses difficultés du parcours, bien faites pour mettre à l'épreuve leurs qualités de sauteur. Le drop, le double bull-finch et le talus ont permis tout à la fois de juger de leur franchise, de leur résistance et de leur puissance ; de même que la rivière suivie d'un mur était un critérium certain de l'adresse des cavaliers. Parmi eux, le capitaine Haentjens, les lieutenants Thomas, Horment, Claire, le marquis de Martorell, Larregain, Botto, etc., ont été les plus remarquables.

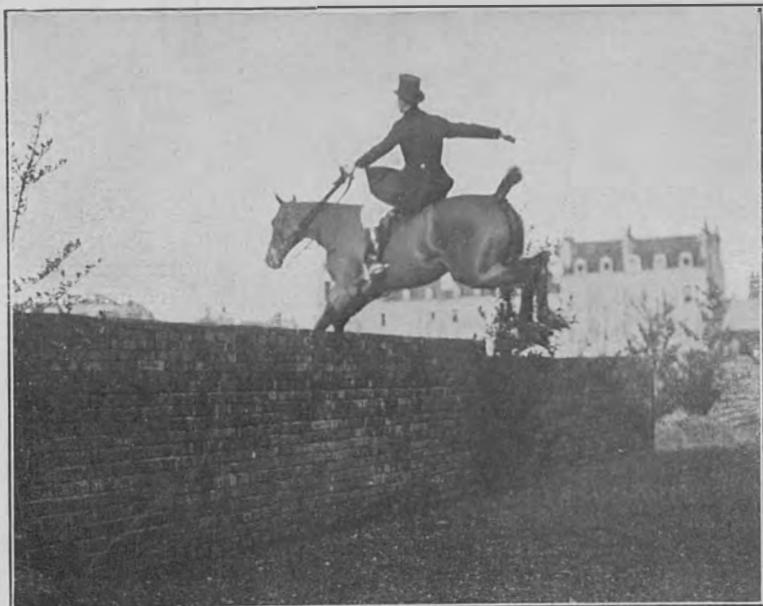
C'est, du reste, à ce dernier qu'est revenu la Coupe avec Rêve d'Or, dont nous avons eu l'occasion de parler déjà au moment du dernier concours de Biarritz, où elle



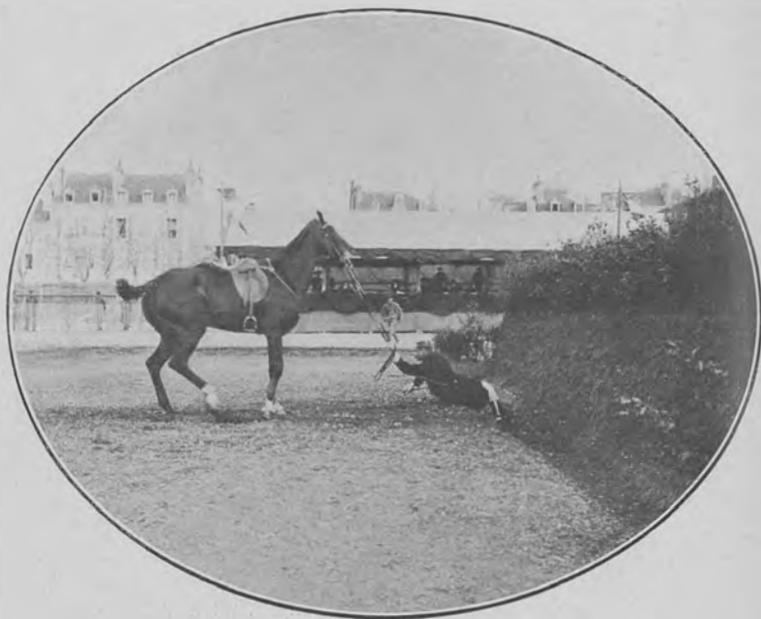
SAUT DE LA BARRE A L'ENTRÉE

DEUX PASSAGES DU DROP

SAUT DE LA HAIE A LA SORTIE



RÈVE D'OR (M. BOTTO) SAUTANT LE MUR EN BRIQUES

FAREWELL (M<sup>IS</sup> DE MARTORELL) REFUSE LE DOUBLE BULL-FINCHRAFFLES (M. LARREGAIN) GAGNANT DE L'OMNIUM,  
A LA BARRIÈRE DES CHAMPS

LE VOLTIGEUR COMMET UNE FAUTE AU TALUS

NOIRO (L<sup>I</sup> DEROUVILLE) FAIT UNE CHUTE A LA RIVIERE QUI PRECEDE LE MUR

par les résultats détaillés, a piloté deux gagnants, Fakir dans le Prix de la Ville et Filister dans le Prix d'Adieu.

Enfin, en terminant, il faut noter les bonnes performances du Midou, à qui est revenu le premier prix des Hacks, qui s'est classé dans le Prix du Pau Hunt, l'Omnium, et qui a disputé la victoire à Rêve d'Or dans la Coupe, battu seulement de six secondes par sa rivale. Cette épreuve n'a pas été sans causer quelques déceptions. Raffles qui, dans son parcours de l'Omnium accompli sans faute, avait montré les qualités d'un jumper extraordinaire, ne les a pas confirmées. De même, Muguet, Canna, Rotten Row n'ont pas aussi bien couru qu'on pouvait l'espérer.

*Prix d'Ouverture-Military.* — 1. Virtuose (lieutenant Mezamat de Lisle); 2. Ulhan (lieutenant du Périer de Larsan); 3. Viaduc (lieutenant Horment); 4. Chester (lieutenant de Rouville); 5. Sapinière (lieutenant Heriard-Dutreuill).

*Flots.* — Vampire (lieutenant Sennagal); Pretty Brown (lieutenant de Rouville); Celadon (lieutenant Horment); Casis (lieutenant Angla).

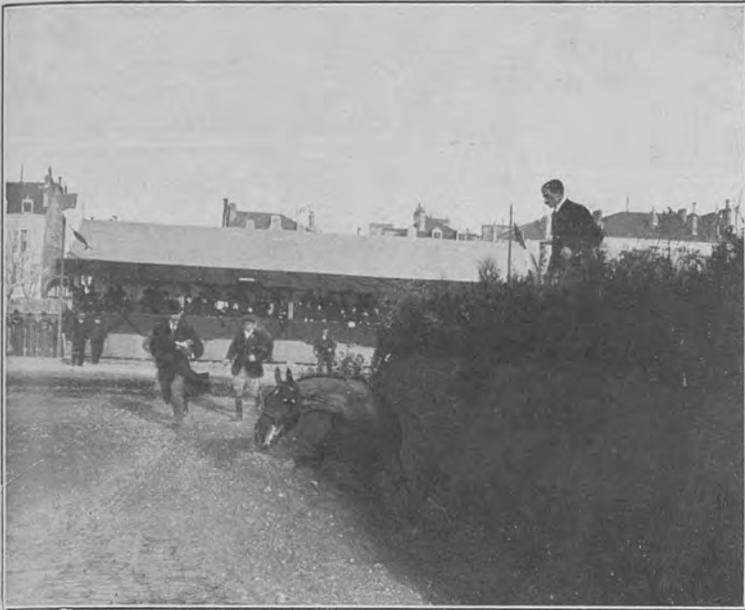
*Prix des Habits Rouges (gentlemen).* — 1. Rotten Row (M. Haentjens); 2. Juillac (vicomte d'Antras); 3. Double R (M. Claire); 4. Smilax (M. J. Barron); 5. Abricot (M. Claire); 6. Sydney (M. Thomas).

*Flots.* — The Fiddler (M. Barron); Signorita (M. de Luci); Gringoire (M. Viaris); Le Midou (M. Larregain).

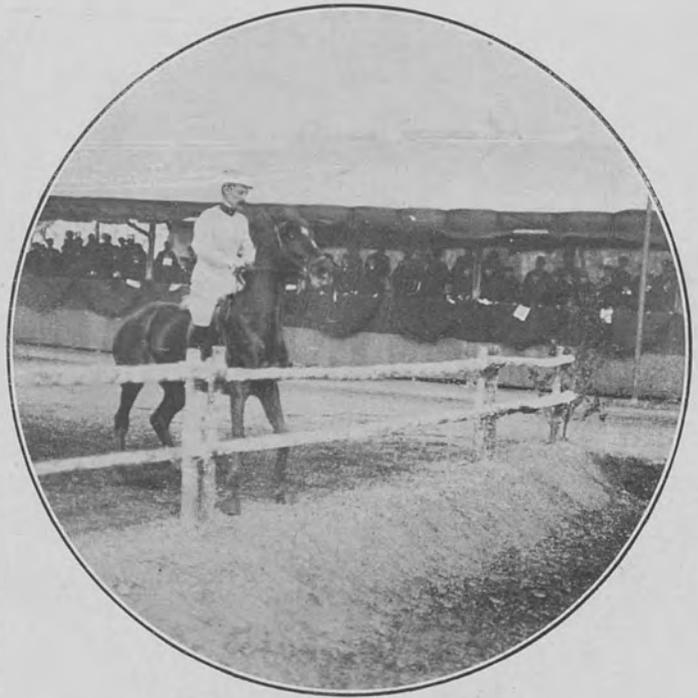
*Prix du Pau-Hunt (gentlemen).* — 1. The Fiddler (baron de Palaminy); 2. Raffles (M. Larregain); 3. Autrim (M. de Juge); 4. Le Midou (M. Larregain); 5. Sahlia (M. Prince).

*Flots.* — Smilax (M. J. Barron).

*Omnium.* — 1. Raffles (M. Larregain); 2. Erion (M. Jonquères



CHUTE DE PADDY (B<sup>re</sup> DE PALAMINY) AU BULL-FINCH



UN ARRÊT SUR LA BARRE DU DROP

d'Oriola); 3. Rotten Row (M. Haentjens); 4. Canna (M. Larregain); 5. Le Midou (M. Larregain); 6. Abricot (M. Claire); 7. Muguet (M. Larregain); 8. Rêve d'Or (M. Botto); 9. Gringoire (M. Jean Laborde); 10. Autrim (M. de Juge).

Flots. — Sans Souci (M. Larregain); Juillac (vicomte d'Antras); Poliche (M. Horment); Perce Neige (M. Claire).

*Prix de la Ville de Pau* (coupe militaire). — 1. Fakir (lieutenant Angla); 2. Chester (lieutenant de Rouville); 3. Cyrano (lieutenant Dutreuilh); 4. Gitano (lieutenant de Mezamat de Lisle); 5. Viaduc (lieutenant Horment); 6. Céladon (lieutenant Horment).

Flots. — Sapinière (lieutenant Hériard-Dubreuilh); Uhlan (lieutenant Du Périer de Larsan); Virtuose (lieutenant Mezamat de Lisle); La Pompille (capitaine Vidalin).

*Prix de la Coupe* (gentlemen). — 1. Rêve d'Or (M. Botto); 2. Le Midou (M. Larregain); 3. Rotten-Row (M. Haentjens); 4. Voltigeur (M. Larregain); 5. Bandmaster (M. de Juge); 6. Muguet (M. Larregain); 7. Autrim (M. de Juge); 8. Espoir (M. Angla); 9. Raffles (M. Larregain); 10. The Fiddler (baron de Palaminy).

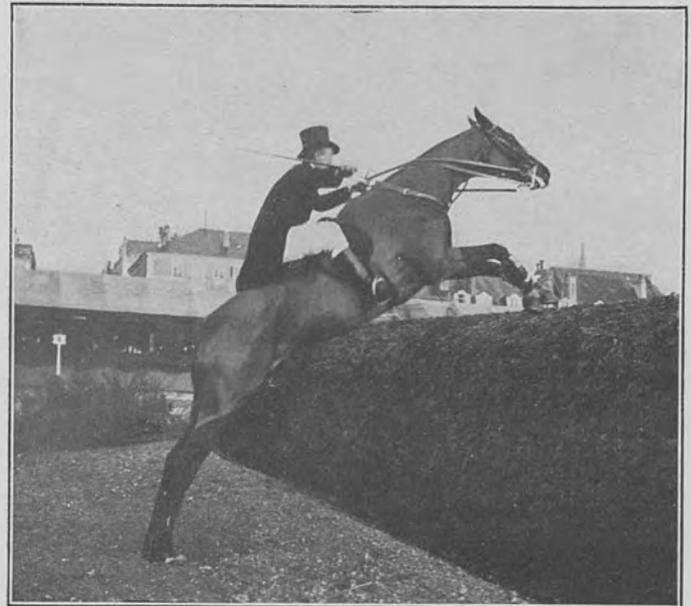
Flots. — Canna, Erion, Rêveur, Juillac.

*Prix d'Adieu* (military). — 1. Filistèr (lieutenant Angla); 2. Sapinière (lieutenant Hériard-Dubreuilh); 3. Vampire (lieutenant Sennagal); 4. Célalon (lieutenant Horment); 5. Cyrano (lieutenant Dutreuilh); 6. Viaduc (lieutenant Horment).

Flots. — Noiro, La Pompelle, Uhlan.

*Prix du Départ* (gentlemen). — Sans Souci (M. Larregain); 2. Juillac (vicomte d'Antras); 3. Abricot (M. Ricard); 4. Canna (M. Larregain); 5. Autrim (M. de Juge); 6. Rêveur (M. Angla).

Flots. — Gringoire, Almanzar, Bandmaster, Seniorita.



RÊVE D'OR (M. BOTTO) GAGNANTE DE LA COUPE.  
ENTAME LE GROS TALUS DE PIED FERME



UN REFUS A LA DESCENTE DU BULL-FINCH



UN DEROBÉ SUR LE BULL-FINCH



PENDANT UN GRAND MOIS LES DRESSEURS N'ONT PU TENTER QUE DE RARES SORTILS  
QUAND LA NEIGE COMMENÇAIT A FONDRE

## LES PROCHAINES ÉPREUVES DE PRINTEMPS

### L'ENTRAÎNEMENT

**L**a saison est mauvaise pour les chiens qui doivent concourir dans les prochaines épreuves du printemps. Alors que depuis six grandes semaines l'entraînement devrait battre son plein c'est à peine si à de rares intervalles les chiens ont pu être sortis, et c'est seulement depuis quelques jours qu'ils ont été sérieusement travaillés. La cause ? Vous la connaissez, c'est le mauvais temps.

Le gel, d'abord, qui a rendu le terrain impossible, dur, coupant, abimant vite les pieds des chiens. J'ai reçu pendant le mois dernier et presque quotidiennement, des lettres de chasseurs, de gardes, de dresseurs, me demandant de quelle façon soigner la plante des pieds de leurs bêtes, boursofflée, crevascée, douloureuse : c'est l'aggravée, affection peu dangereuse, mais dont la guérison nécessite un traitement dont le repos est le facteur principal. Et voilà un chien indisponible pendant de longs jours.

La neige, ensuite, tombée en si grande abondance, qu'elle a, en certains endroits, recouvert le sol d'une couche de plus de vingt-cinq centimètres d'épaisseur, rendant les routes impraticables et, à plus forte raison, les champs. Impossible de sortir en plaine. Calfeutré dans sa maison, les chiens au chenil, le dresseur se lamentait et n'avait pour unique consolation qu'à s'asseoir au coin du feu afin de lire dans son journal les nouvelles annonçant que partout la neige tombait.

Vint le dégel et avec lui l'espoir. Le soleil se montra, printanier

déjà. Vite les colliers au cou des chiens, décrochons les accouplés et les laisses et en route ! Mais aussitôt le chemin quitté, ce n'est pas dans la plaine que l'on marchait, c'était dans un véritable terrain mouvant, dans un marécage épouvantable où, jusqu'au mollet, l'homme s'enfonçait. Les chiens n'étaient guère plus heureux et leur galop dans le terrain lourd les essoufflait rapidement.

Une autre cause est encore venue rendre plus difficile l'entraînement des chiens d'arrêt. Dans quelques départements, des cas de rage — ou de fausse-rage — ont été observés et, respectueux des mesures de protection prescrites, les préfets ont dû prendre des arrêtés interdisant la circulation des chiens n'étant ni muselés ni tenus en laisse. Dans certains endroits, ces arrêtés ont été levés en faveur des chiens de concours, mais dans d'autres, dans le Loiret notamment, ils ont été maintenus et tout travail fut impossible sur les terrains situés dans les territoires interdits.

Le froid et la neige ont eu également une grande influence sur les mœurs du gibier. Impossible de l'approcher. Alors que, par un temps doux, le perdreau « tient » bien, il est excessivement léger quand l'at-

mosphère se refroidit, les émanations deviennent moins perceptibles et les couples s'envolent à des distances considérables. Le chien ne peut donc prendre d'arrêt. Mieux, les perdrix, appariées depuis quelque temps déjà, se sont remises, le froid étant venu, en compagnies, trouvant dans le groupement un abri contre les rigueurs de la température



LE CHIEN ARRÊTE LA PLACE DES PERDREAUX QUI PARTENT AU LOIN



LE DRESSEUR FAIT PRUDEMMENT COULER SON CHIEN ;  
PAR TEMPS FROID LES OISEAUX NE RETIENNENT GUÈRE

et une aide dans la recherche de leur nourriture. Mais aussi ces formations nouvelles diminuent-elles, pour le chien, les chances de marquer des arrêts, puisqu'il rencontrera beaucoup moins. De plus, une compagnie à l'essor passant au-dessus d'une autre rasée fait lever cette dernière et voilà tout le monde sur l'aile, les compagnies anciennes provoquant le départ des nouvelles au fur et à mesure qu'elles s'éloi-

gnent. Un canton est bientôt complètement vidé et il ne reste guère pour les chiens que la ressource de marquer l'arrêt sur des places chaudes ou sur des pistes. Tout cela est du mauvais travail car le chien, ne voyant presque jamais rien devant lui, s'habitue rapidement aux faux arrêts et sa façon d'agir devient indécise.

Dans ces conditions, on le voit, la mission des dresseurs n'est pas très aisée. Au lieu de sortir leur chien régulièrement tous les deux jours, ils se sont vus dans l'obligation de les laisser au chenil pendant parfois une semaine et, lorsqu'à de longs intervalles, ils ont essayé de travailler, la raison d'être de ce travail, le gibier lui-même, s'est présenté dans de mauvaises conditions.

Cette situation est vraiment regrettable car les engagements dans plusieurs concours ont été clos dès le 1<sup>er</sup> mars, à une époque où personne ne pouvait être exactement fixé sur la qualité réelle du chien et sur sa forme définitive. Une grande perplexité a donc régné à ce moment dans l'esprit des propriétaires et des dresseurs, et dans bien des cas, c'est au petit bonheur que les engagements ont été faits.

C'est surtout en ce qui concerne l'entraînement des jeunes chiens que la saison est désastreuse, car au sujet de ceux ayant déjà concouru l'an dernier, il s'agit simplement, pour la plupart, d'une question de

mise en mains de quelques jours. Pour les autres, le cas est plus délicat : le dresseur ne sait pas très bien d'abord ce qu'il pourra faire de son chien. Il peut montrer d'excellentes dispositions naturelles, une docilité, une souplesse suffisantes pour subir le dressage, mais celui-là peut être plus ou moins long, nécessiter un grand nombre de leçons afin d'être complètement en mains tout à fait confirmé. La con-

naissance du tempérament du chien est longue à acquérir. Il faut parfois dépenser beaucoup plus de temps pour étudier un animal que pour lui enseigner ce qu'il doit faire. C'est pourquoi les vieux chiens sur le compte desquels le dresseur est depuis longtemps fixé peuvent être rapidement remis en forme alors qu'avec les jeunes on ne sait bien souvent pas où l'on va.

Depuis le milieu de ce mois de mars, cependant, le temps semble décidé à se maintenir dans de meilleures dispositions et avec un peu plus de besogne, en « mettant les bouchées doubles » la plupart des chiens seront peut-être prêts pour les field-trials de printemps. Certaines listes d'engagements ne seront closes qu'au 25 mars et cette latitude laissera heureusement aux intéressés le temps à peu près nécessaire pour se former une opinion sur la valeur de leurs chiens.

Il faut que le beau temps se maintienne et il suffira de quelques journées de soleil pour que la nature se réveille et avance les récoltes. Sous ces conditions nous pourrions espérer avoir au mois d'avril des couverts convenables. Sinon, pas de gibier, tout au moins un gibier fuyard ; or, un concours sans gibier est quelque chose de ridicule.

Jacques LUSSIGNY.



LE CHIEN AYANT FAIT UNE FAUTE  
LE DRESSEUR LE MENACE D'UNE CORRECTION



APRÈS LE TRAVAIL C'EST AVEC PLAISIR QUE L'ON REGAGNE LE COIN DU FEU

## PÊCHE

## Concours international de Lancer

La pêche est à l'ordre du jour. Nous avons vu naître tout récemment le *Fishing Club*, qui est appelé à jouer pour les chevaliers de la gaulle le rôle que le Touring, l'Automobile, le Saint-Hubert Club jouent pour d'autres catégories de sportsmen. J'ai bien dit sportsmen, car, contrairement à ce qu'un vain peuple pense, la pêche à la ligne n'est pas toujours un exercice sédentaire, et l'amateur qui passe ses loisirs à taquiner le goujon, peut fort bien faire œuvre de sportsman.

L'Association Nationale des Clubs de Pêche scientifique, aux Etats-Unis, a ainsi défini la question :

Est un sportsman celui qui fait de la pêche un exercice d'adresse, qui se sert d'engins assez fins pour qu'entre lui et les poissons ferrés la lutte soit aussi incertaine qu'émotionnante. Le sportsman rejette à l'eau les poissons trop petits. Il écarte les appâts malpropres et répugnants, enfin c'est un parfait gentleman. Il est rempli de prévenances pour ses confrères, il est heureux de leurs succès et de tout ce qui peut contribuer à l'extension des notions sportives.

En se plaçant à ce dernier point de vue, les amateurs de vraie pêche ont dû se réjouir de l'initiative prise ces jours-ci par le Cercle du Bois de Boulogne. Cette association a organisé sur le petit lac du Tir aux Pigeons un Concours International de lancer avec mouches et engins artificiels.

En Angleterre et aux Etats-Unis, ces sortes de concours sont fréquents et obtiennent toujours un très vif succès. Chez nous, c'est à notre connaissance la première fois qu'on en organisait un.

L'initiative en avait été prise par le prince Pierre d'Arenberg, assisté

de quelques amateurs, parmi lesquels MM. Bouglé, P. Caillard, comte X. de Chavagnac, vicomte de France, baron Gourgaud, Martin Le Roy, etc.

Un assez nombreux public s'était donné rendez-vous sur les pelouses du Tir aux Pigeons malgré les menaces du temps, pour voir opérer les amateurs distingués engagés dans les diverses épreuves.

Celles-ci comprenaient essentiellement deux grandes catégories : le lancer de la mouche artificielle et le lancer du moulinet.

Le lancer de la mouche était divisé en épreuves pour mouches à saumon et mouches à truite, comprenant un concours de distance sans obstacles et avec obstacles en avant ou en arrière, une épreuve de précision.

Le lancer du moulinet était divisé en poids lourds et en poids moyens.

Le lancer de la mouche se faisait sur le lac. Sur une plate-forme élevée de 40 à 45 centimètres environ au-dessus de l'eau, le concurrent prenait place, accompagné du chronométrateur.

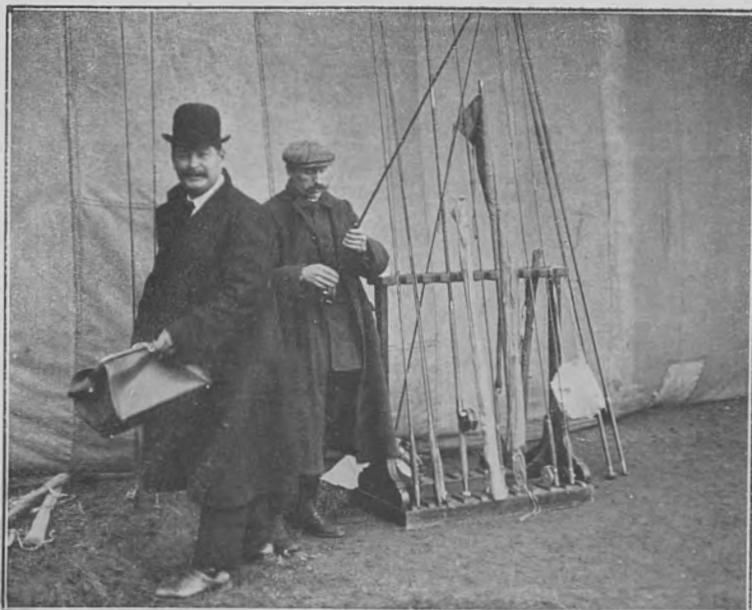
Pendant 8 minutes pour la mouche à saumon, 5 minutes pour la mouche à truite, il pouvait, à sa volonté, répéter le lancer de sa ligne dans les concours de distance.

Les jets n'étaient enregistrés toutefois qu'autant que la mouche restait attachée au bas de ligne, on les annulait dans le cas où la mouche et la ligne avaient touché le sol, l'eau ou un obstacle quelconque en arrière du lanceur.

Dans les épreuves de mouche à saumon la longueur maxima de la canne (tenue à deux mains) était fixée à 5 m. 47 (18 pieds anglais). On sait l'importance de cette dimension sur la longueur du jet. Alors que



1. SUR LE LAC DU TIR AUX PIGEONS  
2. LE LANCER A DEUX MAINS (SAUMON)



L'ENTRAINEUR ED. CUNINGTON VENU DISPUTER LE CONCOURS DE LANCER DE LA TRUITE



UN COUP MALHEUREUX — LE CONCURRENT A ACCROCHÉ LE FILET FIGURANT UN OBSTACLE EN ARRIÈRE DU PONTON DE LANCER

les pêcheurs ordinaires envoient généralement à 20 ou 25 mètres, que les habiles atteignent 40 à 45 mètres avec une canne de 16 pieds, on a vu M. Enright de Castle Connel envoyer sa mouche à 56 m. 45 avec une canne de 19 pieds.

Ces records n'ont pas été atteints au Bois de Boulogne.

Nous avons cependant admiré l'adresse et le style élégant de quelques virtuoses anglais. Une main au bas de la poignée, l'autre au-dessus du moulinet, le pêcheur envoie d'abord sa ligne en arrière pour la projeter en avant par un mouvement énergique et vif. La difficulté est accrue dans le concours avec obstacle ou la présence d'un grand filet de 3 mètres placé à 3 mètres dans le dos du concurrent, s'oppose au déploiement normal de la ligne en arrière avant la projection en avant.

Dans l'épreuve de mouche à truite, la longueur maxima de la canne était fixée à 3 m. 50. La canne doit être tenue d'une seule main. En dehors du concours de distance, les épreuves comprenaient encore un concours de précision. Trois disques de bois blanc de 1 m. 80 sur lesquels étaient tracés des cercles concentriques rouges espacés de 14 centimètres, étaient placés respectivement à 12, 15 et 18 mètres des concurrents, qui avaient, soit à faire un seul jet sur chaque but dans l'ordre qui leur était indiqué, soit à effectuer trois jets sur chaque but sans limite de temps. La mouche devait tomber légèrement sur le but;

le retrait de la ligne devait se faire également avec légèreté et sans agiter l'eau. Les juges pouvaient déduire du total des points obtenus par chaque concurrent 5, 10, 15 ou 20 points pour infractions à ces diverses prescriptions. Le centre du but comptait pour 100 points et les autres cercles pour 95, 90, 85 points, etc., respectivement. Une des épreuves les plus intéressantes était la mouche à truite avec obstacles en avant. Une barre ou un fil soutenu à 1 m. 80 au-dessus de l'eau par deux poteaux, était placée en avant du lanceur à une distance d'environ 9 mètres de la plate-forme. Cinq jets étaient exécutés par chaque amateur sous la barre et entre les poteaux sur un but demi-circulaire de 1 m. 80 de diamètre placé à une distance de 12 mètres de la plate-forme sous un buisson qui avançait de 90 centimètres sur le but et qui était à 90 centimètres au-dessus de l'eau. Le but était au niveau de l'eau et marqué de six anneaux concentriques de 14 centimètres. Le centre comptait pour 10, l'espace suivant pour 9 et ainsi de suite.

Le lancer au moulinet correspond au « Spinning », la pêche américaine qui consiste à lancer à l'aide d'une canne très courte, un appât mort, vivant ou artificiel placé à l'extrémité d'une ligne de 80 à 100 mètres qui se déroule dans les anneaux de la canne. Lorsque l'appât a touché le fond de l'eau, le pêcheur fait manœuvrer son moulinet avec plus ou moins de rapidité selon la profondeur de la rivière, l'amorce se met alors à tourner rapidement dans l'eau, attirant ainsi les grosses pièces.

On pêche de cette façon le saumon, la perche, la truite et surtout le brochet.

Cette pêche qui peut être faite dans toutes les eaux, que le courant soit rapide ou lent, se pratique en toutes saisons. Elle est fort amusante et productive.

Les lanceurs au moulinet exécutaient leur jet sur la pelouse. Chaque concurrent placé à la pointe d'un triangle délimité par des ficelles blanches, devait s'efforcer de jeter son poids de 15 grammes ou de 45 grammes suivant la catégorie, aussi loin que possible et dans la direction de la bissectrice de l'angle. Pour mesurer la distance obtenue, on déduisait de la longueur du lancer l'écart existant sur le sol entre le poids et la ligne médiane. De telle sorte que cette épreuve était à la fois une épreuve de distance et de direction.

Les différentes épreuves ont donné les résultats suivants :

Epreuve n° 1 : Mouche à saumon — Distance. — 1<sup>er</sup> M. Plevins ; 2<sup>e</sup> M. Muir ; 3<sup>e</sup> M. Macdonald.

Epreuve n° 2 : Mouche à saumon — Obstacle en arrière. — 1<sup>er</sup> M. Muir ; 2<sup>e</sup> M. Plevins ; 3<sup>e</sup> M. Macdonald.

Epreuve n° 3 : Mouche à truite — Distance. — 1<sup>er</sup> M. Muir ; 2<sup>e</sup> M. Hughes ; 3<sup>e</sup> M. Plevins.

Epreuve n° 4 : Lancer du moulinet — Poids lourds. — 1<sup>er</sup> M. Decantelle ; 2<sup>e</sup> D<sup>r</sup> Jahan ; 3<sup>e</sup> M. de la Preugne.

Epreuve n° 5 : Mouche à truite — Mouche sèche — Précision. — 1<sup>er</sup> M. Bouglé ; 2<sup>e</sup> M. Seutin ; 3<sup>e</sup> M. Muir.

Epreuve n° 6 : Mouche à truite — Distance — Cannes légères. — 1<sup>er</sup> M. Muir ; 2<sup>e</sup> M. Seutin ; 3<sup>e</sup> M. Hughes.

Epreuve n° 7 : Mouche à truite — Précision. — 1<sup>er</sup> M. Brick ; 2<sup>e</sup> M. Bouglé ; 3<sup>e</sup> M. Hughes.

Epreuve n° 8 : Lancer du moulinet — Poids légers. — 1<sup>er</sup> M. Crosslé ; 2<sup>e</sup> M. Plevins ; 3<sup>e</sup> M. Seutin.

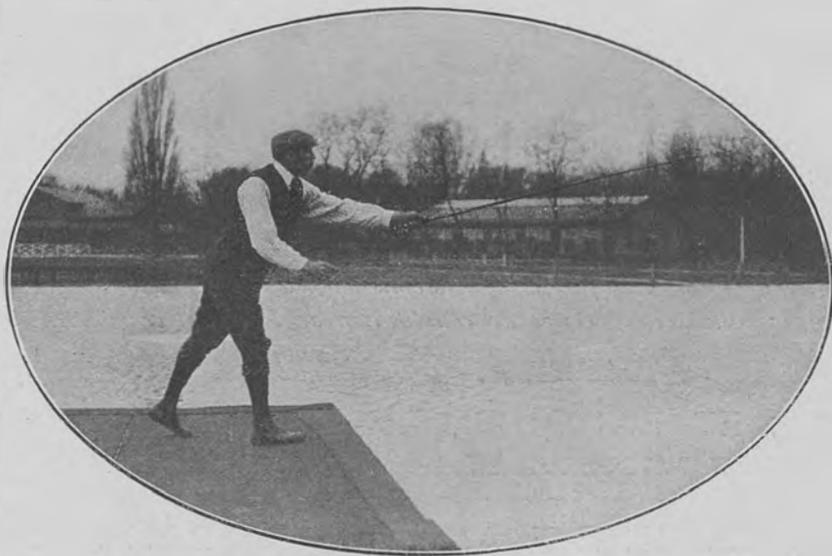
Epreuve n° 9 : Mouche à truite — Distance — Obstacle en arrière. — 1<sup>er</sup> M. Muir ; 2<sup>e</sup> M. Hughes ; 3<sup>e</sup> M. Seutin.

Epreuve n° 10 : Lancer du moulinet — Poids moyens. — 1<sup>er</sup> M. Wiessmann ; 2<sup>e</sup> M. Decantelle ; 3<sup>e</sup> M. Jahan.

Epreuve n° 11 : Mouche à truite — Obstacle en avant. — 1<sup>er</sup> M. Decantelle ; 2<sup>e</sup> M. Brick ; 3<sup>e</sup> M. Bouglé.

A la fin de la réunion, M. W. Plevins a essayé d'établir un record de distance (amateur) pour le lancer de la mouche à saumon. Avec une canne ligaturée de dix-neuf pieds sept pouces (anglais), il a atteint la distance de 46<sup>m</sup>50.

Parmi les personnes qui ont suivi ce concours, citons : MM. Baron Gourgaud ; Marquis de Bonneval ; A. Ginot ; Comte de La Chapelle ; Vicomte de Paris ; Otto Hecht ; Vicomte de Perthuis ; Froment Meurice ; Docteur Wurtz ; Vicomte de Janzé ; Etienne Mallet ; Mazé Sancier ; Saint-Amand ; Heuzey ; Lippmann ; Comte de Chalignat ; Roger ; Verdé-Delisle ; Marcel Gallay ; Paul Caillard ; de Chavagnac ; Cusnier ; Brustgard.



M. SEUTIN, CHAMPION HOLLANDAIS, ARMÉ D'UNE CANNE DE 85 GRAMMES DANS L'ÉPREUVE DU LANCER DE LA TRUITE



LE PRINCE PIERRE D'AREMBERG, MESURANT LA DISTANCE A LAQUELLE A ÉTÉ LANCÉ LE POIDS DANS LE CONCOURS DE MOULINET

## BOXE

Le professeur Charlemont et la Société la « Boxe française » poursuivant le but qui leur est cher, c'est-à-dire la propagation de la Boxe, organisent pour le 7 avril aux Galeries des Champs-Élysées, un grand assaut de boxe française, boxe anglaise et canne.

Ce sera une véritable soirée de gala, assurée d'avance d'un succès considérable de par la composition de son programme, toutes les étoiles de la boxe, tant professeurs qu'amateurs, ayant promis leur concours à cette soirée.

# CAUSERIE FINANCIÈRE

La Compagnie française de Banque, Société anonyme au capital de 500.000 francs, se charge des ordres de Bourse au comptant et à terme, elle fournit gratuitement à ses clients des renseignements puisés aux sources les plus sûres et les plus honnêtes sur toutes valeurs françaises et étrangères ; elle fait tous arbitrages de titres et offre les garanties d'honorabilité les plus indiscutables.

Elle s'occupe notamment :

- D'ACHATS et VENTES de VALEURS COTÉES et NON COTÉES, en France et à l'Étranger ;
- D'ENCAISSEMENT et paiement de tous coupons échus ;
- De REMBOURSEMENT de tous les titres sortis aux tirages ;
- D'OUVERTURES de comptes courants ;
- De RENOUVELLEMENT de feuilles de coupons épuisés ;
- De SOUSCRIPTION à toutes émissions ;
- De LIBÉRATION de TITRES, conversions et transferts ;
- De VÉRIFICATION de tous les tirages ;
- De SURVEILLANCE des PORTEFEUILLES.

La Compagnie Française de Banque fait toutes émissions, a un syndicat d'études pour toutes affaires industrielles, parfaitement organisé, elle s'occupe de constitution de Sociétés, et généralement de toutes affaires d'un avenir prompt et certain.

“FINANCE ET BANQUE”, Revue indépendante du Marché  
ABONNEMENTS : 5 FRANCS

COMPAGNIE FRANÇAISE DE BANQUE

10, Rue Richepance, Paris

Adresse Télégraphique : Francoban-Paris.

## PETITES ANNONCES

— RÉSERVÉES A NOS ABONNÉS —

PROPRIÉTÉ à Paris, 13, r. Beudant. C<sup>o</sup> 700<sup>m</sup>. Rev. br. 11.600 fr. M. à p. 140.000 fr. A adj. sur 1 ench. Ch. Not. 20 avril. M<sup>o</sup> Salle, not., 154, b<sup>d</sup> Haussmann. N.

VAUCRESSON Villa Clamart Cce 2.464 m. Libre. M. à px: 35.000 fr. A adj. s. 1 ench. ch. not. 6 avril 1909. S<sup>o</sup> ad. M<sup>o</sup> LAUFFER, not., 11 r. de Rome

### AVIS A NOS ABONNÉS

Nos abonnés sont informés qu'ils ont droit gratuitement à quarante lignes de petites annonces par an. Les annonces ne seront insérées qu'une fois. Toute annonce répétée donnera lieu à la perception d'un droit de 1 franc par insertion, payable d'avance, indépendamment du prix des lignes (la première insertion seule étant gratuite).

La Direction fera toujours passer en premier lieu les annonces de cinq lignes ; quant à celles non payantes dépassant cinq lignes, elles ne seront insérées que lorsque la place consacrée à la rubrique sera suffisante. Les lignes supplémentaires seront insérées à raison de 75 cent. la ligne et devront être payées d'avance. Si le vendeur ou l'acheteur désire donner son adresse au bureau du journal il devra envoyer avec son annonce la somme de UN FRANC pour frais de correspondance. Dernier délai pour les petites annonces à paraître dans le numéro de la semaine : Mardi, 10 heures.

Cheval gris foncé, 6 ans, par Gay Lad, p. s. et jument irlandaise, 1<sup>m</sup>57, attelé et monté dame, modèle ravissant. primé concours (second, Nantes 1908), sauteur remarquable a gagné prix concours hippique, très agréable monté, doux, peur de rien, a chassé deux saisons, sain et net. Prix modéré. S'adresser Baron Gaëtan de Brullon, 34, boulevard du Roi-René (Angers). 54

Johannisberg II, pur sang hongre, beau modèle, du gros, parfait cheval chasse ou armes, très bon sauteur, par Barberousse et Juive. Toutes garanties, papiers, prix modéré. — M. Maurice Henry-Lepaute, “L'Épinglerie”, Cour-Cheverny (Loir-et-Cher). 65

Pur sang bai, hongre, 1<sup>m</sup>67, grande origine, modèle superbe, très sage monté, plusieurs fois placé en 1908, qualifié pour militaires, sain et net, toutes garanties. Visible à Paris pendant le Concours hippique. — Carron, Haras de Rambouillet (Seine-et-Oise). 66

Hats-off, jument de concours, primée à Paris débutante, passant 1<sup>m</sup>90 à l'entraînement, très joli hack, à vendre 3.500 fr. — Hérite: Santa, 14, rue Pomereu. 70

On demande Cheval 1<sup>m</sup>55 à 60 environ, 6 à 12 ans, beau modèle, bonnes allures, très manégré, adroit et bon sauteur, absolument sage partout. — S'adresser bureau du journal. 71

Excellente et jolie Jument noire, présomée pur sang, 7 ans, 1<sup>m</sup>54, grosse sauteuse, bonnes allures, belles actions, droite, endurante, douce, peur de rien, saine et nette, garanties, photo, prix modéré. — S'adresser bureau du journal. 72

1<sup>er</sup> Vent d'Est, hongre bai, 1<sup>m</sup>61, né en 1913, par Baudres ou Soliman et Valette, 2.000 fr.

2<sup>o</sup> Coup de Vent, hongre bai brun, 1<sup>m</sup>62, né en 1903, par Son O'Mine et Chiffonnette. 2.000 francs. Très jolis chevaux, excellents hacks, brillantes actions, bons sauteurs ; ont fait une saison de chasse et de drag's à Chantilly, qualifié pour les Militaires.

3<sup>o</sup> Florella, ravissante ponette de p. s., alezane, 1<sup>m</sup>50, née en 1901, par Moucat et Francillain. Très vite et très brillante, excellente attelée ou montée, 1.700 francs.

4<sup>o</sup> Directeur, hongre bai, né en 1902, 1<sup>m</sup>62, par Silver et Diabolina, excellent cheval de chasse, fort, très sage, attelé ou monté, 1.400 francs. — M. de St-André, Moulin de Luzarches (Seine et Oise) près Chantilly. 73

A vendre, chiots et chiottes, fox-terriers poils durs, 10 et 3 mois, superbes origines, Louis Gauthier. La Hercherie, Bléré-Lacroix (Indre-et-Loire). 63

Vingt Fox-Terriers, poil ras, poil dur, origine premiers prix, Paris-Lyon, prêts à mettre au terrier, parents parfaits, sous terre. Cé-

derais sujets d'avenir à amateurs désirant exposer. — Bazin, 3, rue Paix (Troyes). 69

A vendre Darling-car état neuf pour chevaux de 1<sup>m</sup>45 à 1<sup>m</sup>50. 600 fr. M. Baudinot, 34, rue Vulfran-Warmé, Amiens. 64

A vendre pour cause Auto : 1<sup>o</sup> bon Coupé Rothschild — 2<sup>o</sup> Mail-Car de chasse à un et deux chevaux, n'ayant jamais servi. — Desenfant, Le Quesnoy (Nord). 67

Phaéton léger de grand luxe par bail, roues caoutchoutées hickory, jantés 2 pièces, moyeux armés, garanti état neuf, sauf peinture et garniture, avec brancards et flèche pour 2 chevaux, cause double emploi, 1.000 francs. Claudel, 2, r. de Carville à Rouen. 68

### AUTOMOBILES

Que cherche-t-on actuellement dans une voiture automobile ?

- 1<sup>o</sup> Le silence absolu ;
- 2<sup>o</sup> La souplesse poussée jusqu'à celle de la vapeur ;
- 3<sup>o</sup> Une solidité supprimant les frais d'entretien.

Tous ces avantages, inconnus dans les autres marques, se trouvent réunis dans les châssis Minerva.

Mais les lecteurs peuvent rester sceptiques devant une telle affirmation ; aussi la maison Outhenin-Chalandre (Gaëtan de Knyff, directeur), 4, rue de Chartres, à Neuilly-sur-Seine, se fera-t-elle un véritable plaisir de présenter les Minerva sur n'importe quel parcours, et cela, simplement dans un but de propagande d'une marque qui se considère comme la première du monde. Plus les essayeurs seront compétents et rompus à la pratique automobile, plus les dirigeants de Minerva seront heureux de leur faire essayer leurs produits.

Occasion exceptionnelle : A vendre 3.500 fr. 15 HP. Charron, limousine, quatre places intérieur, mécanisme en excellent état, revu entièrement à l'usine. Tous accessoires. Essais à volonté. — S'adresser J. R., Bureau du Journal. 46

### UN LIVRE DE SPORT

Le *Traité de Fauconnerie et d'Autour* suivi d'une *Etude sur la pêche au Cormoran* par ALFRED BELVALLETTE, traité illustré 75 fort jolies gravures, édité avec grand luxe, a pour but d'initier à la pratique de la chasse au vol, ce joli sport si délaissé aujourd'hui. Il est impossible de lire les descriptions différents vols sans éprouver le désir de livrer au sport charmant qui fit les délices nos ancêtres et qui revivrait certainement nos jours, s'il était mieux connu et si, surtout, on n'en exagérait pas les difficultés.

Le *Sport Universel Illustré*, éditeur, 13, rue de Londres, Paris. — Envoi franco 15 francs.

Le Gérant : P. JEANNIOT.

Société Générale d'Impression, 21, rue Ganneron, Paris. P. MONOD, directeur

ED. PINAUD  
18, PLACE VENDÔME  
PARIS

GENET-D'OR  
PARFUM  
ULTRA-PERSISTANT  
LA CORRIDA

VIOLETTE  
BRISÉ  
EMBALMÉ